



SNEPS/CFTC

Syndicat National des Employés de la Prévention et de la Sécurité

34 Quai de la Loire 75019 PARIS

Tel : 01 53 11 09 19

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Paris, le 19 avril 2021

Monsieur le Ministre,

Nous vous prenons attache avec vous pour vous demander de bien vouloir tout mettre en œuvre afin que les professionnelles de la branche prévention et sécurité, en première ligne eux aussi depuis le début de la pandémie, soient dès les prochaines semaines éligibles à la vaccination prioritaire contre le coronavirus.

En effet, vous n'êtes certainement pas sans savoir que cette catégorie professionnelle est particulièrement exposée à la contamination à la Covid 19 du fait notamment des flux importants de personnes qui sont gérés chaque jour par les services de sécurité des établissements recevant du public.

De surcroît, il n'est pas toujours possible pour les agents en poste de respecter les mesures de distanciation sociale puisque leurs missions consistent notamment à faire respecter celles-ci et le port du masque.

Nous considérons donc l'activité de la branche prévention et sécurité comme faisant partie des professions à risques et en conséquence éligible à une vaccination prioritaire

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos plus respectueuses salutations.

Stéphane BOUDON
Président du SNEPS CFTC